



## **COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 DECEMBRE 2008.**

L'an deux mille huit, le neuf décembre à dix neuf heures, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué le vingt huit novembre, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Henry LEMOINE, Président

Etaient présents : Tous les délégués en exercice sauf :

Monsieur ALMASIO représenté par Mademoiselle FERRERO  
Monsieur CARPENTIER représenté par Madame MARTIN  
Monsieur MOUTET représenté par Madame GAUDIOT  
Madame LHOTE représentée par Madame CUEL  
Monsieur VINCENT représenté par Monsieur FLODERER  
Monsieur BRAGARD  
Monsieur SALLAF  
Monsieur MAURER

Conformément à l'article L. 2121-6 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination du secrétaire de séance. Monsieur ERNEWEIN ayant été désigné pour remplir ces fonctions, les a acceptées.

<b>Délibération Modificative n° 3</b>
---

Monsieur Gérard Liger a donné lecture des nouvelles inscriptions budgétaires qu'il convient d'effectuer avant la clôture de l'exercice en cours.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire décide de procéder aux virements et inscriptions nouvelles suivant le tableau ci-dessous

## BUDGET PRINCIPAL

### SECTION FONCTIONNEMENT

Fonction	Nature	Libellé		Dépenses	Recettes
		Fonction	Nature		
017	6718	Charges Financières	Autres charges exceptionnelles	3 000,00	
017	673	Charges Financières	Titres annulés	-4 900,00	
0200	61522	Services Généraux	Entretien bâtiments	18 800,00	
0200	6156	Services Généraux	Maintenance	-4 000,00	
0200	6182	Services Généraux	Documentation générale et technique	-4 000,00	
0200	6184	Services Généraux	Formation	-2 000,00	
0200	6227	Services Généraux	Actes et contentieux	-2 000,00	
0200	6236	Services Généraux	Catalogues et imprimés	-12 000,00	
0200	6261	Services Généraux	Affranchissements	-4 000,00	
0200	6262	Services Généraux	Frais de télécommunications	-2 000,00	
0200	64111	Services Généraux	Rémunération principale	8 000,00	
0200	6458	Services Généraux	Fiphp (insert. pers. handicapées)	3 000,00	
0200	6748	Services Généraux	Subvention exceptionnelle	3 300,00	
0200	70848	Services Généraux	Mise à disposition de personnel		5 000,00
311	64111	Ecole de Musique	Rémunération principale	45 000,00	
311	7062	Ecole de Musique	Redevances à caractère culturel		1 000,00
3211	7062	Médiathèque de P A M	Redevances à caractère culturel		2 000,00
3211	64111	Médiathèque de P A M	Rémunération principale	55 000,00	
413	6283	Piscine	Nettoyage des locaux	-5 000,00	
413	64111	Piscine	Rémunération principale	30 000,00	
413	70848	Piscine	Mise à disposition de personnel		3 000,00
520	65748 B	Actions sociales	Subvention	-5 000,00	
520	6748	Actions sociales	Subvention exceptionnelle	7 500,00	
524	7473	Aire d'accueil des GDV	Participation CG 54		2 000,00
810	6042	SIG	Prestations de service	-2 000,00	
810	64111	SIG	Rémunération principale	4 000,00	
813	778	Propreté Urbaine	Autres produits exceptionnels		1 000,00
900	65748	Développement économique	Subvention	-2 700,00	
016	023	Affectation du résultat	Virement à la section d'invest.	-114 000,00	
		<b>TOTAL</b>		<b>14 000,00</b>	<b>14 000,00</b>

## SECTION INVESTISSEMENT

Fonction	Nature	Libellé		Dépenses	Recettes
		Fonction	Nature		
016	021	Affectation du résultat	Virement de la section de fonct.		-114 000,00
0200	1321A8	Services Généraux	Subv. Etat (DDR08) achat mat info.		2 000,00
0200	21578	Services Généraux	Acquisition matériel technique	1 000,00	
0200	2181F8	Services Généraux	Gros travaux de peinture Charmilly	-12 000,00	
0200	2181G8	Services Généraux	Renouvellement Autocommutateur Charmilly	-6 000,00	
0200	2181H8	Services Généraux	Création rampe Handi Charmilly	-3 000,00	
0200	2183A8	Services Généraux	Acquisition matériel informatique	2 600,00	
0200	2313A8	Services Généraux	Gros travaux électricité Charmilly	-4 200,00	
0200	2313C8	Services Généraux	Renouvellement Autocommutateur Charmilly	-500,00	
0201	2184B8	Logements d'Urgence	Acquisition Mobilier	500,00	
311	2188A8	Ecole de Musique	Acquisition Instruments de Musique	600,00	
331	2181C8	Diverses actions culturelles	Tvx illuminations diverses	-8 000,00	
3211	21738D8	Médiathèque	Gros travaux Sécurité Médiathèque	3 000,00	
413	2313G8	Piscine	Travaux Solde Snidaro	-10 000,00	
413	2315D8	Piscine	Aménagements parkings	7 000,00	
810	1321B8	S.I.G.	Subv. Etat (DDR08) syst orthogra.		10 000,00
810	205C8	S.I.G.	Logiciel pour S.I.G.	-2 000,00	
813	21571A	Balayage Mécanisé	Grosses Réparations sur balayeuse	-4 000,00	
813	21571A8	Balayage Mécanisé	Achat d'une balayeuse	-40 000,00	
900	2315E8	Développement économique	Raccordement Pompiers	-27 000,00	
		TOTAL		<b>-102 000,00</b>	<b>-102 000,00</b>

Adopté par 37 voix et 1 abstention (Monsieur Alain ROSSIGNOL)

<b>Subvention à l'Association des Jeunes Sapeurs Pompiers</b>
---

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée qu'une subvention de 1.500 € avait été allouée à l'Association des Jeunes Sapeurs Pompiers au titre de l'exercice 2007.

Cette association demande la possibilité d'obtenir pour l'exercice 2008 une subvention d'un montant identique.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

VOTE une subvention d'un montant de 1.500 € au profit de l'Association des Jeunes Sapeurs-pompiers au titre de l'exercice 2008.

PRECISE que les crédits sont prévus au budget de l'exercice en cours.

Adopté à l'unanimité.

<b>MOTION</b>
---------------

Voici plus d'un an que la première phase du TGV Est Européen est réalisée et constitue une réussite technologique et commerciale.

Aussi bon nombre de personnes, en particulier, dirigeants d'entreprises et d'administrations regrettent que cet investissement ne soit pas à la hauteur des attentes formulées.

La Communauté de Communes du Pays de Pont-à-Mousson (25.500 habitants) et son bassin de vie bénéficient jusqu'à présent d'une progression de l'emploi et d'une attractivité qu'il faut encore renforcer aux yeux des entreprises et des administrations. Notre bassin compte une forte proportion de cadres et de professions intermédiaires qui sont souvent amenés à se déplacer vers la Capitale.

A l'heure du « Grenelle de l'Environnement » et du développement durable, il est impensable que des usagers, de plus en plus nombreux, soient contraints d'utiliser un véhicule matin et soir pour se rendre à une gare TGV (Nancy, Metz...).

De plus, dans le cadre de la restructuration des Armées, plus d'une centaine de militaires habitants dans notre bassin seront amenés à travailler sur un autre site, pour la plupart d'entre eux à Paris et pourront utiliser le TGV s'ils ne souhaitent pas déménager.

La mission de Monsieur le Préfet Blanc pourra confirmer cet état de fait.

C'est ainsi que le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré,

DEMANDE que les services de la SNCF envisagent la création d'arrêts matin et soir en gare de Pont-à-Mousson.

SOUHAITE enfin que les usagers du bassin mussipontain puissent prendre leur billet électronique en gare de Pont-à-Mousson.

Adopté à l'unanimité

**Discussion :**

Monsieur Julien VAILLANT intervient et confirme *« que c'est une bonne idée de prendre une délibération sur ce sujet »*.

Monsieur Paul GIROUX s'il *« se dit satisfait de cette délibération »* signale néanmoins *« les problèmes de stationnement aux abords de la gare SNCF qui risquent de se faire sentir et qu'il faudra solutionner en temps opportun »*.

Monsieur Henry LEMOINE répond «*qu'il en est bien conscient mais que c'est une compétence de la Ville de Pont-à-Mousson et que selon des informations ce sont environ 30 personnes qui seraient susceptibles d'être concernées par le stationnement et qui prennent le TGV*»

<b>Budget Principal – Autorisation d'ouverture de crédits</b>
---

Monsieur le Président informe l'Assemblée qu'afin de faire face à d'éventuelles dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2009, il est nécessaire d'autoriser l'ouverture de crédits dans la limite de 25% de ceux inscrits au budget primitif 2008.

Le Conseil Communautaire, après délibération,

DECIDE d'ouvrir les crédits suivants :

- chapitre 2188	50.000 €
- chapitre 2313	45.000 €
- chapitre 2315	20.000 €

PRECISE que les crédits éventuellement utilisés dans le cadre de ces ouvertures de crédits devront être obligatoirement repris dans le budget primitif de l'exercice 2009.

### **Questions et Communications diverses**

Monsieur Christian PORTELANCE se dit «*satisfait des bons résultats obtenus par les associations sportives et que dans le cadre de sa compétence – Communication- la Communauté de Communes pourrait étudier une possibilité d'offrir ponctuellement une aide lorsque les sportifs se déplacent très loin comme elle le fait pour les clubs évoluant en Championnats de France ou en National*».

Monsieur Henry LEMOINE pense que «*cela pourrait entrer dans les mêmes règles*»

Monsieur Jean-Claude VAGNER signale que «*ce n'est pas forcément des Mussipontains ou des personnes de la Communauté de Communes*».

Monsieur Bernard BERTELLE pense «*qu'il faut faire très attention et ne pas aller vers une compétence Sport*».

Avant de clore la séance, Monsieur Henry LEMOINE a souhaité à l'ensemble des Membres du Conseil Communautaire de bonnes fêtes de fin d'année et a précisé que la cérémonie des vœux de personnel communautaire aux élus se dérouleront le 8 janvier 2009 à 17 heures à la salles des fêtes de Montauville.

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

Pont-à-Mousson le 10 décembre 2008.

Le Président,